

## Communication de modification des tarifs d'électricité en 2025 - industriels

Après une augmentation moyenne de 13.6 % en 2024, les prix intégrés sur le réseau VOÉ enregistreront, en 2025, une baisse de 8 % pour les industriels.

Les éléments suivants peuvent être relevés :

- Baisse des prix d'achat de l'énergie sur le marché, malgré des prix toujours élevés en comparaison de ceux connus début 2020. La détente du marché permet de répercuter une baisse significative sur le prix du kWh, soit -17% en moyenne ;
- Augmentation du prix de l'acheminement pour les tarifs des industriels (+11.3%);
- Baisse de la taxe sur la réserve hivernale qui passera de 1.2 cts/kWh à 0.23 cts/kWh (-81%).
- Le tarif de reprise de l'électricité pour le courant produit par les installations photovoltaïques des auto producteurs sera fixé et communiqué fin 2024, une fois que les ordonnances de la nouvelle loi sur l'électricité auront été approuvées par l'Assemblée fédérale.

### Situation du marché de l'électricité

Les prix sur le marché de l'énergie ont connu une baisse cette année, mais demeurent élevés, en grande partie en raison de la crise géopolitique en Europe. Cette situation, combinée à d'autres facteurs ponctuels tels que la disponibilité du parc nucléaire français, les conditions hydrologiques et la forte demande en énergie durant l'hiver, continue d'exercer une pression sur les prix. Les fluctuations du marché du gaz, bien qu'en baisse par rapport à l'année précédente, restent supérieures aux niveaux de 2021, influençant ainsi le marché de gros de l'électricité.

### Energie électrique

L'approvisionnement en énergie de VOÉ est réalisé à environ 25 % grâce à ses centrales hydro-électriques et 5 % grâce aux centrales photovoltaïques (y.c. le rachat auprès des auto producteurs au sein de sa zone de desserte). Les achats pour le solde de l'énergie à approvisionner sont effectués sur une durée de 36 mois. Les prix de l'énergie 2025 comprennent, par conséquent, de l'énergie achetée depuis 2022 à ce jour, dans une période où ils ont connu des niveaux sans précédent.

## Acheminement national, régional et local

VOé absorbe la hausse moyenne de 11% du coût d'acheminement du réseau amont appartenant à Romande énergie et prend en compte dans ses tarifs la baisse annoncée de 17% en moyenne des coûts du réseau national Swissgrid (Société nationale responsable du réseau de transport de l'électricité) pour les services systèmes, l'entretien du réseau et le prix payé pour les pertes.

Ils doivent être augmentés de 11.3% pour les clients professionnels, en lien avec l'augmentation de ceux facturés pour l'acheminement régional par Romande Energie, l'augmentation du coût des pertes, les renforcements et la modernisation du réseau pour accueillir les productions décentralisées et le déploiement des compteurs intelligents.

## Taxes liées à l'électricité

La taxe de réserve hivernale d'électricité introduite en 2024 par Swissgrid pour faire face au risque de pénurie d'électricité va baisser. Le prix passera de 1.2 cts/kWh à 0.23 cts/kWh. La taxe de rétribution à prix coûtant (RPC), la taxe cantonale vaudoise sur l'électricité, la taxe communale et la TVA restent inchangées en 2025.

## Evolution du produit VOé nature

Le mix énergétique des produits VOé nature reste inchangé en 2025, soit 6% d'énergie photovoltaïque en plus des 20% d'énergie hydraulique, toutes deux renouvelables et produites localement. VOé poursuit la construction d'installations renouvelables pour l'approvisionnement de ses clients, tout en encourageant leur production photovoltaïque avec le soutien de VOé fondation actif!

## Tarif de reprise de l'électricité photovoltaïque revendue à VOé

Le prix de reprise de l'énergie renouvelable provenant des auto producteurs sera communiqué en fin d'année une fois que les ordonnances de la loi sur l'électricité seront approuvées par l'Assemblée fédérale.

		PRO	
		2024	2025
ÉNERGIE	VOnature		
	VOé nature		
	Montant de base (CHF/an)	48.-	48.-
Heures Pleines (Cts/kWh)	16.20	13.50	
Heures Creuses (Cts/kWh)	9.10	8.0	
ACHEMINEMENT	Abonnement (CHF/an)	722.40	768.-
	Heures Pleines (Cts/kWh)	6.20	6.90
	Heures Creuses* (Cts/kWh)	3.35	3.75
	Puissance (CHF/KW/mois)	6.10	6.50
	Réactif (Cts/kVAr/mois)	7.43	7.43
	Swissgrid service système (Cts/kWh)	0.75	0.55
	Swissgrid réserve pour l'hiver (Cts/kWh)	1.20	0.23

Plus d'informations sur notre site internet [voe.ch](http://voe.ch)

\*De 22h à 6h 7j/7 - Tarifs publiés hors TVA à 8.1%